



Association Loi 1901, 70 rue Saint-Charles 75015 PARIS, CCP Paris 51 578 09 V
contact@defense-beaugrenelle.org – <http://defense-beaugrenelle.org/>

HABITANTS DU QUARTIER, VENEZ VOUS INFORMER, DÉBATTRE, DONNER VOTRE AVIS - EN UN MOT, VENEZ DÉFENDRE VOTRE POINT DE VUE ET VOS INTÉRÊTS !

LE MARDI 30 NOVEMBRE 2021 à 19H
au LYCÉE BEAUGRENELLE - 62, rue Saint-Charles –
CONSEIL DE QUARTIER EMERIAU-ZOLA

16 NOVEMBRE 2021

- **REAMENAGEMENT DE LA DALLE KELLER, REHABILITATION L'ILE AUX CYGNES**
- **POURSUITE DE LA COULEE VERTE, QUAI DE GRENELLE,**
- **INFORMATION – EMBELLIR VOTRE QUARTIER – PROJETS 2022,**
- **PISTE CYCLABLE DE LA RUE LINOIS**
- **SUITES DE L'AUDIT DE SECURITE BEAUGRENELLE**

DALLE KELLER : Ce dossier est au cœur des actions du COMITÉ de DÉFENSE depuis des années. Dès 2005, nous n'avons eu de cesse de réclamer une réfection totale de la DALLE KELLER.

Depuis plus de 15 ans, nous dénonçons l'état dégradé de cette partie de la dalle, faisant la jonction entre sa partie centrale et le pont MIRABEAU. Elle était dans le passé fortement utilisée pour rejoindre grâce à la passerelle enjambant la rue LINOIS, plusieurs équipements publics, mais aussi les tours d'habitation PERSPECTIVE II et EVASION 2000, et également par de nombreux salariés des entreprises privées et des administrations publiques. Un accord trouvé entre la SEMPARISEINE et le propriétaire de la dalle va enfin permettre que la dalle redevienne un lieu de passage accueillant, salubre et sécurisé, mais aussi, nous le souhaitons un vrai endroit de rencontres, de loisirs, d'espaces de jeux. Tant mieux, si les habitants peuvent discuter d'un projet et leurs propositions retenues. La promesse leur en avait été faite il y a 2 ans.

Enfin et surtout, les jeunes enfants seront accueillis dans une crèche toute neuve. Leurs parents ne seront plus contraints de monter sur la dalle, l'accès de cet équipement dont l'accueil en places a été augmenté se fera par la rue. Félicitons-nous aussi dans le même immeuble de la construction de 17 logements, d'ailleurs déjà loués par PARIS-HABITAT, et qui font des heureux, nous n'en doutons pas, alors que 15.000 demandes de logements sociaux d'habitants du XV^{ème} sont en attente dans les services du logement de la Ville de Paris.

LA COULÉE VERTE : Nous ne connaissons pas le projet. Nous ne savons pas s'il a été soumis à concertation. Espérons qu'il nous sera présenté par les services techniques de la Ville et pourra être amendé par le Conseil de quartier. Mais nous constatons qu'il s'agit de remettre en état tout d'abord des trottoirs défoncés par des racines d'arbres, dangereux pour les piétons. Les espaces verts existent, sont entretenus mais les cheminements, les accès auraient dû faire l'objet d'entretien, comme devrait l'être l'ensemble de la voirie.

Enfin, nous allons connaître les mesures prises par les services de police et la SEMPARISEINE pour **sécuriser la DALLE**. Elles doivent être fortes, précises, suivies d'effets, et permanentes. Ne pas les prendre serait dramatique.

EMBEILLIR LE QUARTIER : Que oui ! Commençons par le rendre plus propre. Nous allons réserver une grande part de notre prochaine LETTRE INFO à ce sujet. Nous avons des propositions. Nous voulons les discuter avec vous nos adhérents, mais aussi avec d'autres, les commerçants, les élus et les agents municipaux chargés du service de nettoyage. Là aussi, c'est ensemble que nous trouverons les solutions et pourront ensuite les faire appliquer.

PISTE CYCLABLE RUE LINOIS : L'aménagement de la rue LINOIS, fait sans concertation crée un grand mécontentement. Au lieu de préserver les cyclistes, cet aménagement les insécurise. Pourquoi avoir imposé cette piste cyclable alors qu'elle débouche sur la place CHARLES MICHELS, très dangereuse, et qu'aucune autre piste cyclable ne prend le relais, ne permettant pas aux cyclistes de poursuivre leur trajet ? Ne parlons pas de l'insécurité totale pour les piétons traversant les carrefours au milieu des automobiles, pris au piège des embouteillages de la place Forest à la place Charles Michels ! Aussi nous demandons qu'une étude d'impact, dans tous les aspects environnementaux, soit immédiatement réalisée.

Les habitants de la TOUR BEAUGRENELLE (192 appartements – 500 personnes) ont fait parvenir une pétition aux élus. Il est temps de les écouter et de leur répondre.

Voilà l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Permettre aux cyclistes de rouler en toute sécurité, oui, mais en prenant en compte les souhaits des habitants du quartier. Cette expérimentation ne peut plus se poursuivre sans une étude, un diagnostic, et des propositions pour améliorer et permettre à chacun d'entre nous de bénéficier des rues et des trottoirs.

LA DALLE BEAUGRENELLE

L'opération du Front de Seine a mis en œuvre un type d'Architecture très particulier que l'on appelle l'Architecture sur dalle, c'est à dire que les bâtiments ont été construits sur un sol surélevé réservé aux piétons.

LA SITUATION JURIDIQUE EST COMPLEXE.

Ce qu'il faut retenir :

- La Dalle est actuellement la propriété de la SEMPARISEINE Société anonyme de droit privé d'économie mixte dont le capital est détenu à 70% par la Ville de Paris
- La Dalle est PUBLIQUE c'est à dire qu'elle est ouverte à tous, pas seulement aux habitants des Tours, au personnel des bureaux et commerces , mais aux touristes , aux clients du Centre Commercial, etc...
- Mais seuls payent une redevance pour l'entretien de cette dalle, les copropriétaires des Tours et les entreprises y exerçant, ce qui constitue une inégalité entre citoyens, contraire à la Constitution.

LE CAHIER DES CHARGES

Pour réclamer les sommes importantes aux Tours (60.000 /65.000€ /an) et aux entreprises (l'on n'a pu obtenir le détail) soit une somme globale annuelle de 2.700.000€ la SEMPARISEINE se fonde sur le Cahier des Charges établi en 1969.

L'on ne peut pas dire que ce contrat a été discuté jusqu'à cette date la plupart des payants n'existaient pas encore. Mais surtout depuis plus de cinquante ans la situation a radicalement été modifiée : des parties correspondant à des surfaces de cette dalle ont été vendues à NOVOTEL, YOOMA à la suite de sa reconstruction au Centre Commercial. Il y a eu de nombreux et nouveaux contributeurs.

LA PSEUDO REDDITION DES COMPTES

Chaque année la SEMPARISEINE convoque un certain nombre de participants pour justifier de l'utilisation des sommes versées.

Mais malgré nos demandes réitérées nous n'avons jamais pu obtenir les justificatifs : contrats et factures de travaux, feuilles de paye des salariés.

Prenons un exemple : les salaires. On nous donne le chiffre de 654 k€ pour 12 salariés soit une moyenne mensuelle de 4.500 € ce qui peut paraître élevé mais qui comprend sans doute des salaires plus modestes et des rémunérations de dirigeants plus élevées.

Il est également indiqué que sont pris en compte les travaux relatifs au PPRI (Plan de protection des risques d'inondation) ce qui n'entre pas dans le coût d'entretien de la Dalle.

La SEMPARISEINE fait état de travaux de «gros entretien» ce qui n'existe pas en droit, il y a les dépenses d'entretien et les gros travaux.

Au surplus il y a une DECONNEXION TOTALE entre les sommes réclamées aux copropriétaires des Tours et la réalité des dépenses puisque depuis des années le calcul est fait sur le chiffre d'origine majoré de l'indice de la construction.

Tout ceci justifie une demande de clarification. Le Cahier des Charges ne correspond pas à la réalité et doit être revu. Les contributeurs devraient avoir leur mot à dire sur l'utilisation des sommes versées.

Marguerite MOURIAUX
Présidente du Conseil Syndical de la Tour
Avant Seine
Présidente de la L'A.S.F.S.

J'ADHÈRE AU COMITE DE DEFENSE DE BEAUGRENELLE - FRONT DE SEINE-CHARLES MICHELS POUR 2021

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE : **TELEPHONE :**

ADRESSE MAIL :

MONTANT DU VERSEMENT : COTISATION 5 € + DON € = €

EN ESPECES OU PAR CHEQUE A L'ORDRE DU COMITE DE DEFENSE DE BEAUGRENELLE

DATE :

A RENVOYER AU COMITÉ DE DÉFENSE DE BEAUGRENELLE 70, RUE SAINT-CHARLES 75015 PARIS